



Club Alpin A l'Asso du Sport

CHARTRE D'ENGAGEMENT DE L'ADHERENT AU CAF DE ROCBARON ANNEE 2020/2021

En raison des mesures sanitaires en vigueur, la FFCAM a établi des consignes qu'il nous est demandé d'appliquer au sein du CAF de Rocbaron.

Le port du masque est obligatoire pour tous les adhérents au sein du gymnase de Rocbaron. L'accès se fera selon un sens de circulation. L'entrée et l'accès au mur s'effectuera par le couloir, la sortie par la porte principale vitrée, ceci afin d'éviter de se croiser.

Les accès aux vestiaires sont fermés, les effets personnels seront déposés dans la salle à distance les uns des autres pour éviter tout contact.

Il est interdit de boire aux sanitaires, il vous est donc demandé de vous munir d'une gourde personnelle.

Le masque pourra être retiré par le grimpeur pendant qu'il grimpe et sera remis dès son retour au sol.

Il devra se désinfecter les mains avant chaque montée et à chaque retour au sol.

Aucune solution hydro alcoolique ne sera fournie par le club. Chacun devra avoir son flacon personnel et un masque.

Tout adhérent sans masque ou sans gel ne sera pas accepté en cours.

L'accès aux tribunes est interdit, aucun non adhérent ou adhérent en dehors de son cours ne sera accepté dans l'enceinte du gymnase, excepté le mardi soir pour les parents d'enfants, qui doivent respecter les mesures sanitaires obligatoires.

Les adhérents doivent privilégier leur matériel personnel s'ils en ont.

Aucun prêt de chaussons cette année.

Les baudriers seront « écartés » après chaque cours et réintroduits la semaine suivante. Pour les dégaines, reverso, et mousquetons ils seront récupérés à chaque fin de cours dans un bac, lavés au savon pour être réintroduit pour le cours suivant. Ainsi chacun participera au nettoyage du matériel au côté des bénévoles afin de les aider et que chacun soit sensibilisé à cette étape indispensable à la bonne pratique de l'activité dans le respect de chacun et des consignes sanitaires.

Les sorties en extérieur seront proposées en petit groupe. **Aucun co-voiturage sous l'égide du club ne sera organisé.**

En adhérent au CAF de Rocbaron, je m'engage à respecter les consignes mises en place et énoncées ci-dessus. J'ai bien compris qu'en cas de non-respect de ces consignes, cela entraînera mon exclusion du club.

Signature de l'adhérent

Signature de l'autorité parentale si mineur

Nous vous rappelons que tous les encadrants sont des bénévoles et donnent de leur temps pour vous permettre l'accès à la pratique de l'escalade dans un cadre sécurisé, respectueux et convivial.